

Caisse de pensions PANVICA

La Caisse de pensions PANVICA est une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. Avec cette caisse de pensions, proparis entend offrir aux indépendants et aux entreprises membres une prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement la couverture d'autres besoins dans le 2^e pilier, de façon simple et avantageuse.

Depuis 1963, elle garantit à ses membres une gestion du 2^e pilier simple, professionnelle et axée vers la clientèle. Elle crée un cadre optimal pour les entreprises affiliées et est attentive aux préoccupations de CafetierSuisse, l'Association suisse des cafetiers et de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS). Les risques vieillesse, décès et invalidité sont entièrement financés et

font l'objet de réserves. Le degré de couverture indiqué diffère aussi qualitativement de celui d'une caisse de pensions autonome. Environ 40 pour cent de la fortune est réassurée auprès d'un pool d'assureur vie suisse, investie sans risque de placement et assortie d'une rémunération garantie. La réserve de fluctuation de valeurs entièrement constituée protège notre caisse de pensions contre des pertes importantes en capital. La sécurité des avoirs de prévoyance qui nous sont confiés est notre priorité absolue. Vu la faiblesse persistante des taux sur les capitaux, la Caisse de pensions PANVICA doit investir d'autres parts de fortune dans des actifs réels. En moyenne, les rendements escomptés sont plus élevés qu'avec les valeurs nominales.

36,1

Assurés actifs, par rente de vieillesse¹

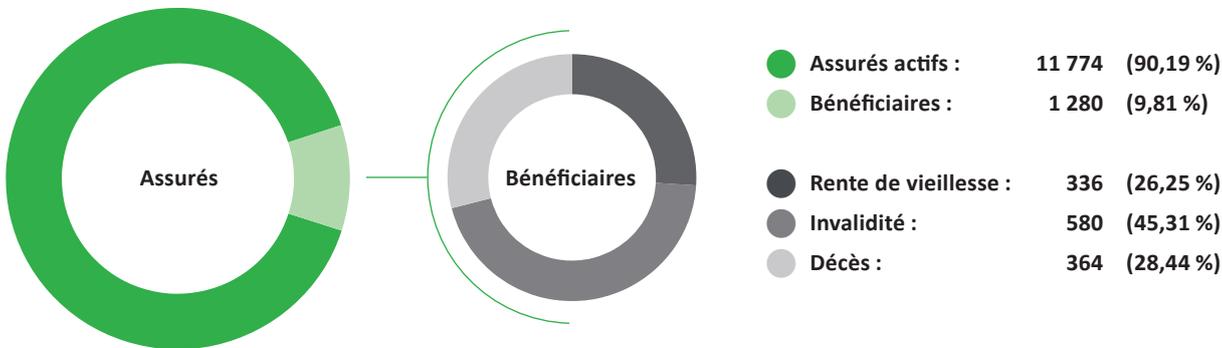
8,0 %

Rendement net sur le total du bilan

933

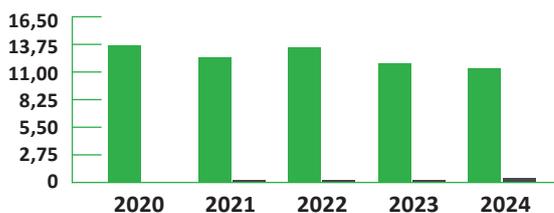
Entreprises

Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires²



Structure actifs/ bénéficiaires de rentes³

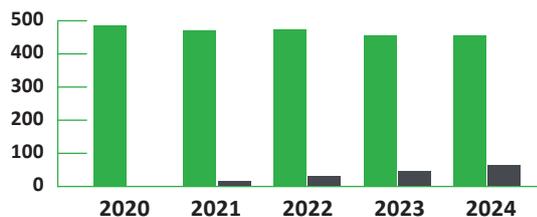
(Nombre en milliers)



● Actifs
● Bénéficiaires de rentes

Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³

(En millions de CHF)



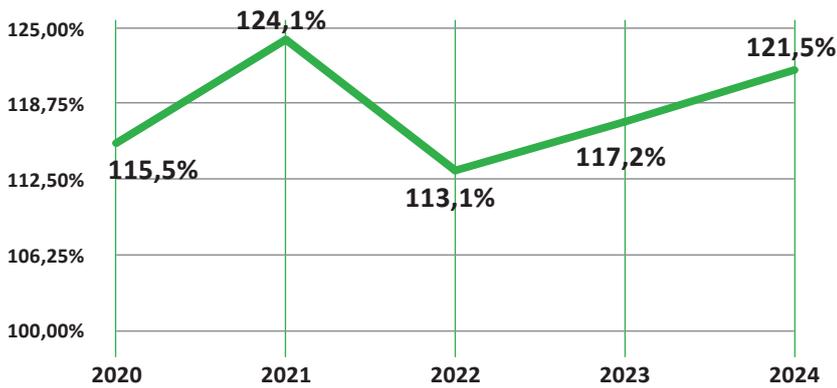
● Actifs
● Bénéficiaires de rentes

¹ ne comprend que les rentes de vieillesse autonomes

² le total des bénéficiaires de prestations (rentes de vieillesse autonomes, invalidité et décès) comprend également les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins

³ ne comprend que les engagements liés aux rentes gérés de manière autonome

Degré de couverture au 31.12.

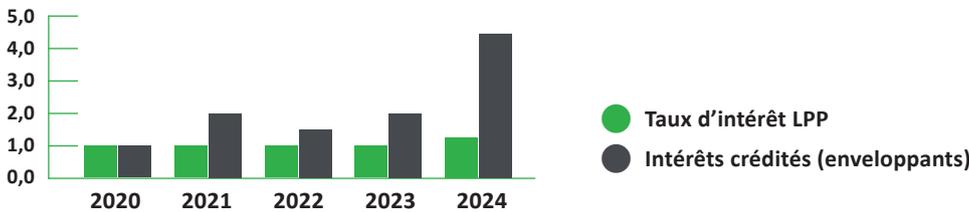


100 %

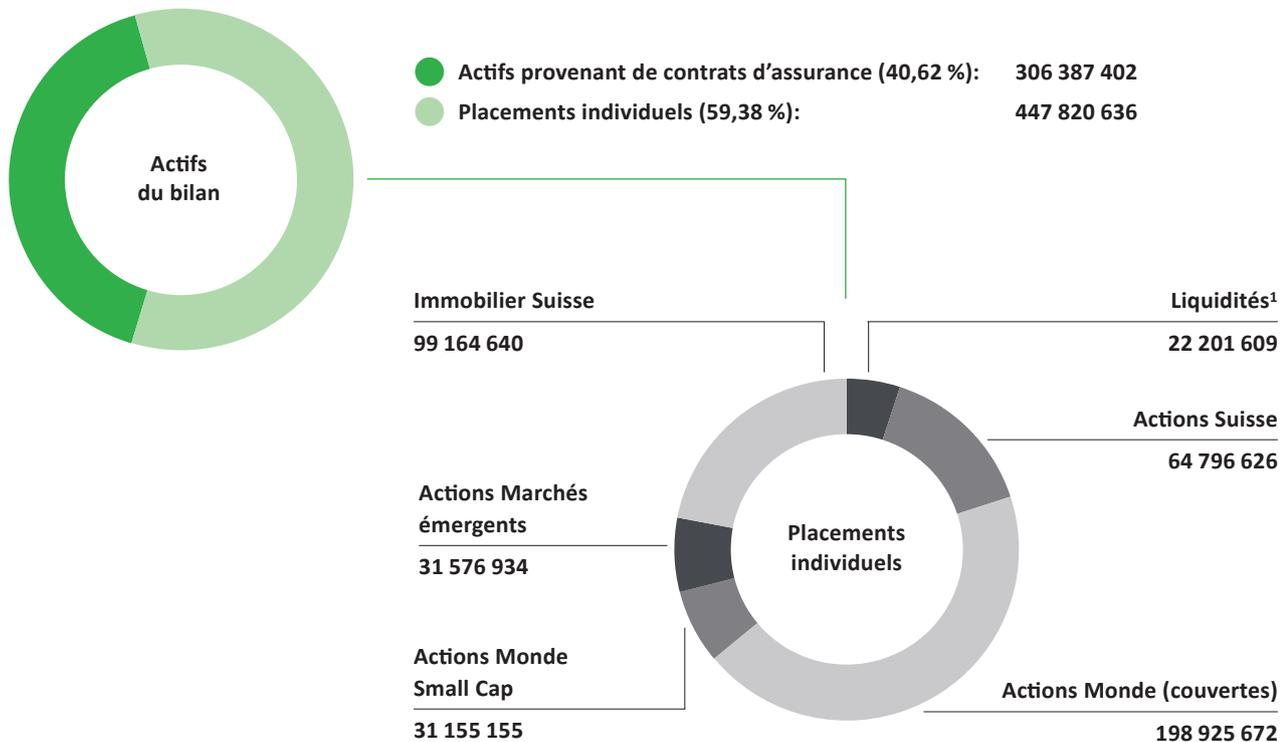
Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités

(en %)



Actifs du bilan en CHF 754 208 038



¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements

